



38^{ème} Rallye National PEA de la DROME
17^{ème} RALLYE V.H.C. de la DROME
11 au 13 septembre 2020

FFSA
COUPE DE FRANCE **RALLYE**



Amis concurrents,

Vous êtes régulièrement engagés au Rallye de la Drôme auquel nous vous souhaitons la bienvenue.

Quelques précisions :

ROAD BOOK

Disponible en téléchargement sur le site ASA Drôme : www.asadrome.com à partir de mardi 1^{er} Septembre 2020.

RECONNAISSANCES

Samedi 5, Dimanche 6, Jeudi 10 et vendredi 11 Septembre de 9h à 19h.

RAPPEL : 3 passages maxi

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES PRELIMINAIRES

Avant toute reconnaissance chaque concurrent est prié de se présenter aux lieux indiqués ci-dessous avec les documents originaux pour vérifications :

- Licence pilote/copilote, permis de conduire pilote/copilote, passeport FFSA de la voiture pour les modernes et CLASSIC et PTH pour les VHC.
- Vous seras remis un autocollant portant votre numéro de reco à appliquer obligatoirement sur le pare-brise de votre véhicule ainsi que votre feuille de contrôle.

LIEUX DES VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES PRELIMINAIRES

Samedi 5, Dimanche 6 et jeudi 10 Septembre de 8h à 16h chez **RSR Vintage 6 Avenue du Sert, Saint Jean en Royans.**

Vendredi 11 Septembre à la **Salle polyvalente la Parenthèse, Rue des Ecoles, St Jean en Royans.**

PARC D'ASSISTANCE

En raison des nouvelles dates du Rallye certaines zones d'assistance habituellement utilisées ne seront pas disponibles. Afin de pouvoir accueillir tout le monde, les emplacements seront limités à 40m² (8 x 5) pour les assistances individuelles.

En fin de semaine, un plan d'assistance avec numérotation de chaque emplacement correspondant à votre numéro de course sera mis en ligne, nous vous invitons à le respecter pour le bon déroulement du meeting.

A la demande de la mairie les emplacements dans les zones d'assistance seront disponibles qu'à partir de vendredi. Tout concurrent arrivant sur le site le jeudi 10 est prié de se faire connaître à l'ASA DROME soit par mail : info@asadrome.com ou par téléphone : 06 87 12 03 94 afin de pouvoir le recevoir dans les meilleures conditions sur une zone d'attente.

RAPPEL : les remorques devront être OBLIGATOIREMENT stationnées au parking du stade.

COVID19 :

Nous appliquerons le protocole COVID19 FFSA :

- Gestes barrière, port du masque obligatoire en lieu clos dans le sens du décret du 10 juillet 2020 et en site extérieur,
- Respect du principe de distanciation physique, lavage régulier des mains.
- Lors des vérifications administratives et techniques, vous devrez arriver avec votre masque et dans les files d'attente, respecter la distance de 1m.